



INTERVENTION DE M. MICHEL VAUZELLE BUREAU POLITIQUE DE LA CRPM

15/16 Février 2010 - GIJON (ES)

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CIM

La Commission interméditerranéenne de la CRPM entre en 2010 dans une nouvelle phase de réflexion et de travail qui repose sur deux piliers :

- la préparation des futures politiques internes de l'UE pour 2014-2020 et leur adaptation au contexte particulier du sud de l'Europe ;
- l'évolution de la relation euroméditerranéenne qui est aujourd'hui, dans le contexte de l'Union pour la Méditerranée et de la création de l'ARLEM, au coeur de nos enjeux de développement, de paix et de stabilité. Les deux commissions créées au sein de l'ARLEM prolongent les problématiques de nos groupes de travail.

1°) L'avenir de la politique régionale est la première préoccupation de la CIM. Les régions méditerranéennes vont poursuivre leur réflexion sur l'évolution de cette politique et sur les modalités d'une nouvelle gouvernance horizontale et verticale des priorités méditerranéennes. La difficulté du système de prise de décision pour affronter les enjeux méditerranéens communs de nos territoires, appelle à un rôle accru pour les Régions dans la gouvernance multiniveau de ces politiques. Les régions vont notamment être amenées à débattre de ces questions sur la base d'un rapport établi par le réseau des instituts méditerranéens sur les thèmes des transports, de l'environnement, des migrations, des politiques d'innovation et de compétitivité et de la culture. Cette réflexion se structurera notamment autour de deux approches complémentaires :

- les modalités de mise en oeuvre de la stratégie UE2020 en Méditerranée
- l'émergence du concept de macro-région méditerranéenne pour une meilleure coordination des instruments financiers de l'UE en Méditerranée et des politiques sectorielles sur des objectifs communs.

Par ailleurs quelques politiques sectorielles seront au coeur de nos réflexions :

- l'avenir de la PAC pour une meilleure prise en compte des spécificités de l'agriculture méditerranéenne dans la nouvelle génération post 2013;
- la structuration d'une politique intégrée de transports en Méditerranée (et dans les RTET), suite au séminaire de Murcia du 4 février 2010;
- les spécificités de nos politiques d'innovation et notamment du concept d'innovation ouverte en Méditerranée;
- la mise en place de la politique maritime intégrée Med.

.../...

2°) L'avenir des politiques euro-méditerranéennes pour 2014-2020 est la seconde préoccupation de la CIM pour 2010. Celle-ci s'organise en trois volets :

- la promotion d'une politique de convergence pour les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, sur base régionale, comme étape suivante des plans d'actions de la politique de voisinage 2007-2013;
- le développement des instruments de la coopération décentralisée dans leur dimension euro-méditerranéenne;
- l'avenir de la coopération territoriale autour du bassin méditerranéen et sa cohérence avec le concept de macro-région, en articulant la démarche CIM et l'appui des autres réseaux pour obtenir l'approbation des Etats membres et du Conseil européen.

Pour atteindre ces objectifs nous avons engagé, suite à une enquête auprès des membres, une réflexion sur le fonctionnement de la CIM, sur la représentativité la plus adéquate au sein du bureau politique, sur une nécessaire mise à jour, par conséquent, du règlement intérieur et sur la place de la CIM au sein de la CRPM et sa participation, au travers de la CRPM, à des coopérations externes et des réseaux internationaux comme le FOGAR et NRG4SD.

Nous devons attirer davantage de régions des pays partenaires de l'Union pour la Méditerranée pour enrichir notre travail et notre action à l'échelon de l'ensemble du bassin, ainsi que notre participation aux commissions de l'ARLEM.